



Demande de dates de congés d'été

Par **fufu44**, le **06/02/2009** à **18:23**

Bonjour!rnJe viens de recevoir ma feuille de demande de congés.Mon directeur y stipule qu'il n'accorde pas de congés entre le 5/07 et le 23/08.Ma femme travaillant dans une école c'est la seule période où notre famille se retrouve en vacances ensemble...A-t'il le droit de m'imposer des dates? De plus, je n'ai le droit qu'à 2 semaines consécutives.Est-ce légal?rnMerci de m'aider à éclaircir tout ça.rnrnPS: j'ai 20 ans d'ancienneté et c'est la 1ere fois que ça arrive!

Par **Visiteur**, le **06/02/2009** à **18:44**

bonsoir,rnrn[fluo].A-t'il le droit de m'imposer des dates? ouirn[/fluo]rn[fluo]rnDe plus, je n'ai le droit qu'à 2 semaines consécutives.Est-ce légal?[/fluo] ouirnrrnrnun petit peu de lecture en ce vendredi soir... ou vous constaterez que c'est l'employeur seul qui décide des congés :rnrn<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/conges-absences-du-salarie/conges-payes.html>rrnrnsi question.. je suis là.... rnrnet ou va t'on dans le monde du travail ???? plus de congés d'été ? pas plus de 15 jours ? les patrons reprennent le dessus !!rnrndésolée c'était mon coup de gueule du vendredi soir....

Par **fufu44**, le **06/02/2009** à **21:26**

Merci pour ta réponse...même si j'en espèrais une autre!!! une qui aurait été de mon côté quoi!rnD'accord avec ton coup de gueule!rrnrnPar contre, est-ce toujours valable car ce n'est pas le patron (enfin The Big Boss) il est "juste" directeur et que je n'ai rien signé à ce sujet?

Par **Visiteur**, le **06/02/2009** à **21:38**

désolée pour la mauvaise nouvelle... bon week end quand même !!
disons que le big boss ne pouvant pas tout gérer, il a du donner pouvoir à ton directeur... donc c'est valable....
je sais c'est pas juste.. pourquoi pas de vacances l'été ?? période de boulot intense ???

Par **fufu44**, le **07/02/2009** à **16:14**

je bosse dans la "marée" l'été est une bonne période de travail mais pas pire qu'à Noël... période où je n'ai pas le droit de faire de pause!
Le truc c'est qu'il vient juste de nous le pondre!!!! En 19 ans: ça n'était jamais arrivé!!! D'où ma grande surprise!
En tout cas un grand merci pour tes renseignements!
Bon week-end
Fufu